PHILIPPINES

A l'occasion du Centenaire de la Croix-Rouge et sous le titre *The conscience of the Nation* [1], M. Alfonso J. Aluit relate, sur plus de 600 pages, l'histoire de la Croix-Rouge aux Philippines. Il est impossible de brosser en quelques traits le tableau très complet présenté par l'auteur. L'ouvrage, très détaillé, est remarquablement documenté. Il contient un nombre considérable de faits, d'événements, de dates et de références à des personnalités philippines et américaines.

Dans une belle introduction, Mme Geronima T. Pecson, présidente de la Croix-Rouge des Philippines, écrit qu'elle partage l'opinion de M. Aluit, pour qui la Société nationale dans son pays est un élément de la conscience nationale et un moyen pour celle-ci de s'exprimer. Mais elle est aussi le témoignage vivant d'un espoir magnifique et d'une ambition, celle de contribuer au bien-être humain non seulement dans le pays, mais encore dans le monde entier.

La première partie de l'ouvrage est consacrée au mouvement universel de la Croix-Rouge, à ses précurseurs, aux origines du mouvement dont Henry Dunant fut le promoteur, à la Croix-Rouge internationale, à la Croix-Rouge américaine et à la vie et l'œuvre de Clara Barton. La seconde partie rappelle les débuts de la Croix-Rouge aux Philippines vers la fin du siècle passé, la structure de la Société, son organisation, ses années d'épreuves, ses réalisations, puis sa reconnaissance officielle par le Comité international. C'est le 5 mai 1947 que celui-ci annonçait cet événement par une circulaire aux Comités centraux. C'est le 13 janvier 1947, en effet, que la Société nationale a été fondée par un acte législatif de la République des Philippines, et le 14 février de la même année que le Gouvernement philippin adhéra à la Convention de Genève.

Les activités de la Croix-Rouge philippine sont indiquées dans la troisième partie. Elles comprennent l'organisation des secours à l'enfance et aux deshérités. Les volontaires de la Croix-Rouge sont très efficaces dans tous ces domaines. La Croix-Rouge de la Jeu-

[1] Red Cross Centenary Edition, 1963, Manille.

nesse, avec ses 4.800.000 membres, est la plus grande association de jeunes de tout le pays. L'auteur décrit rapidement les secours portés aux blessés sur les champs de bataille, l'aide assurée aux prisonniers et aux civils durant les périodes de guerre et les secours accordés en temps de paix. Mais M. Aluit prévoit que la Croix-Rouge sera appelée à jouer un rôle plus important encore pour la protection des civils, des hôpitaux et des camps de prisonniers de guerre contre les « armes aveugles ». Il juge que la Croix-Rouge saura s'adapter aux circonstances, au fur et à mesure qu'elles changeront ; elle l'a fait dans le passé, elle continuera dans l'avenir. Il termine son important ouvrage non par une interrogation, au seuil de ce second siècle, mais par une affirmation. Celle que constituait l'hommage rendu le 8 mai 1953 par Albert Schweizer à Henry Dunant lorsqu'il écrivait : « La Croix-Rouge est devenue une organisation plus grande et plus puissante que son fondateur n'aurait jamais osé l'espérer. Mais elle est plus que cela... Elle nous pousse à appeler de nos vœux un monde meilleur que celui où nous vivons. »